

Que de disputes autour des propriétés intellectuelles ! Dès lors, comment fixer ses idées sur une question que l'on pressent cruciale bien au-delà du droit ?

Des perspectives contradictoires voudraient s'imposer, chacune sur les autres, qui de la logique juridique, qui des théories économiques, qui de la volonté de favoriser le développement économique. À cela s'ajoutent des études empiriques sur des objets ou des pays particuliers, aux résultats divergents.

Mais il ne convient précisément pas de fixer de règles trop générales, d'admettre la domination d'une discipline sur une autre, ou de n'être plus guidé que par le seul empirisme casuistique. La qualité du débat est encore la meilleure méthode, du fait de la complexité des propriétés intellectuelles.

Cet ouvrage brasse donc à grands mouvements les très diverses perspectives, juridiques, économiques, politiques, mêlant les unes aux autres, les unes dans les autres. Il passe des théories englobantes aux exposés de cas concrets, pour atteindre son but : permettre au lecteur de mieux se forger une opinion.

Ont participé à cette entreprise Alexandra Abello, Emmanuel Baud, Jérémy Bernard, Jacques Combeau, Benjamin Coriat, Marie-Anne Frison-Roche, Claude Henry, Pauline Lièvre, Petros C. Mavroidis, Éric Morgan de Rivery, Richard R. Nelson, Fabienne Orsi, Preeti Pradhan, Shyama V. Ramani, Mahesh Ravi, Joanna Schmidt Szalewski, Thierry Sueur, Sabine Thibault-Liger, Jean Tirole, Marta Torre-Schaub, Thu-Lang Tran Wasescha, Michel Trommetter, Patrice Vidon.

*Les livres de la collection sillonnent les rapports du droit et de l'économie. Qu'il s'agisse de monographies ou de réflexions collectives, d'analyses de nouvelles techniques juridiques ou d'études de mouvements de fond, la corrélation entre droit et économie en constitue l'unité. Y convergent des ouvrages de théorie du droit, d'analyse économique du droit et de droit économique.*

www.eja.fr



ISBN : 2-275-02641-X